

Selon les Béninois, le niveau de corruption a diminué, la lutte du gouvernement est bonne

Dépêche No. 445 d'Afrobarometer | Romaric Samson

Résumé

Qu'elle prenne pour nom pot-de-vin, dessous-de-table, détournement de fonds, ou entraves à la justice, la corruption attire l'intérêt des chercheurs, des activistes, et des politiques. Défini comme l'abus de la fonction publique pour des gains privés, elle est depuis longtemps perçue comme l'un des plus grands obstacles au développement économique et social (Banque Mondiale, 2001). Plusieurs études ont exploré ses effets néfastes dont la fausse allocation des ressources, la réduction de la productivité des dépenses publiques, et le ralentissement de la croissance économique (Mauro, 1995, 1996; Wei, 1999; Bayouhdh, 2006).

La Banque Africaine de Développement (2015) estime que 148 milliards de dollars américains sont perdus chaque année en Afrique du fait de la corruption, ce qui équivaut à 25% du produit intérieur brut du continent.

Afin de contrôler ou juguler les multiples manifestations du phénomène et ses corollaires, les Etats font d'efforts à travers la mise en place de cadre légal et normatif. Au Bénin, au fil des années, les gouvernements se sont engagés dans un processus visant à promouvoir des réformes administratives et institutionnelles, à garantir la transparence dans la gestion des biens publics, et à renforcer le rôle de la société civile. A côté de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (qui a remplacé l'Observatoire de Lutte contre la Corruption en 2013), il y a l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics, chargée de superviser les marchés publics et de rendre public à travers ses sites web les rapports d'audit, les rapports annuels, et les décisions en matière de passation de marchés publics. Par ailleurs, il a été mis à disposition du public un numéro « vert » pour la dénonciation à l'anonymat des cas de corruption.¹

Ces efforts continus hissent le Bénin au quatrième rang des pays ouest-africains à faible niveau de corruption après le Ghana, le Sénégal, et le Cabo Verde, selon les résultats de Transparency International (2020). Selon cette source, le score du Bénin s'est légèrement amélioré, passant de 37/100 en 2015 à 41/100 en 2020, et le positionne (en termes d'absence de corruption) 83^e sur 180 pays. Cependant, malgré l'évolution du cadre juridique et d'une vigilance accrue de la société civile et des médias, la corruption demeure au Bénin au cœur des débats nationaux.

Selon les résultats de la plus récente enquête d'Afrobarometer au Bénin, pour une grande majorité des citoyens, le niveau de corruption dans le pays a diminué au cours de l'année écoulée et les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption sont louables. Cependant, malgré des avancées sur plusieurs indicateurs, beaucoup de Béninois perçoivent leurs dirigeants comme corrompus et craignent des représailles s'ils signalent des actes de corruption.

¹ Sites web: <https://www.armp.bj> et <https://marches-publics.bj>. Numéro vert: 81000088/81010101.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance, et à la qualité de vie. Sept rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 38 pays entre 1999 et 2018. Les enquêtes du Round 8 en 2019/2021 sont prévues pour au moins 35 pays. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer au Bénin, conduite par l'Innovante Recherche en Economie et Gouvernance (IREG), s'est entretenue avec 1.200 adultes béninois entre le 22 novembre et le 7 décembre 2020. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Bénin en 2005, 2008, 2011, 2014, et 2017.

Résultats clés

- Sept Béninois sur 10 (70%) estiment que le niveau de corruption dans le pays a diminué au cours de l'année précédant l'enquête. Cette perception s'est renforcée fortement depuis 2017 (44%).
- La moitié environ des citoyens estiment que « la plupart » ou « tous » les agents des impôts (52%), les députés à l'Assemblée Nationale (50%), les juges et magistrats (48%), et les policiers (46%) sont corrompus. Les leaders religieux (21%) et les chefs traditionnels (27%) sont perçus comme moins corrompus.
- Pour trois quarts (74%) des Béninois, la performance du gouvernement dans la lutte contre la corruption est « plutôt » ou « très » bonne. Cette perception était de juste 44% en 2017 et de 19% en 2014.
- La proportion des citoyens qui estiment que les gens peuvent dénoncer des actes de corruption sans peur a augmenté de 34% en 2017 à 44%. Néanmoins, la majorité (56%) pensent qu'on risque des représailles.
- Les Béninois rapportent moins de difficultés d'accéder à certains services publics de base. Par exemple, parmi ceux qui ont essayé d'obtenir un document d'identité au cours de l'année écoulée, 31% ont expérimenté des difficultés, contre 58% en 2014.
- Quatre Béninois sur 10 (39%) qui ont eu affaire à la police au cours des 12 derniers mois disent qu'ils ont dû verser un pot-de-vin pour éviter des difficultés, une baisse par rapport à 2017 (55%).
 - Les proportions qui ont expérimenté la corruption pour accéder à d'autres services publics sont de 15% pour l'obtention d'un document d'identité, 11% pour les soins médicaux, et 9% pour les services auprès du personnel d'une école publique.

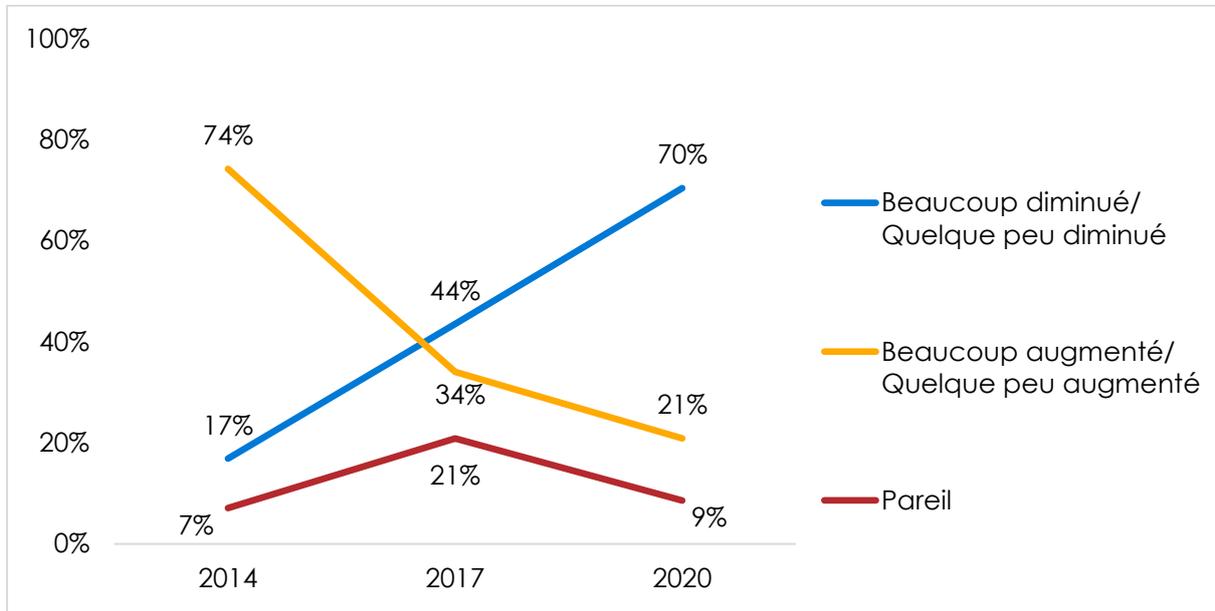
Perception de la corruption

Les récentes données d'Afrobarometer indiquent que 70% des Béninois disent que la corruption a baissé au cours de l'année précédant l'enquête, contre 17% en 2014 et 44% en 2017 (Figure 1).

Les répondants du milieu urbain (76%) et les hommes (74%) sont plus enclins à conforter cette assertion que ceux du milieu rural (65%) et les femmes (66%). Les proportions augmentent au fur et à mesure que le niveau d'éducation des répondants augmente (Figure 2).

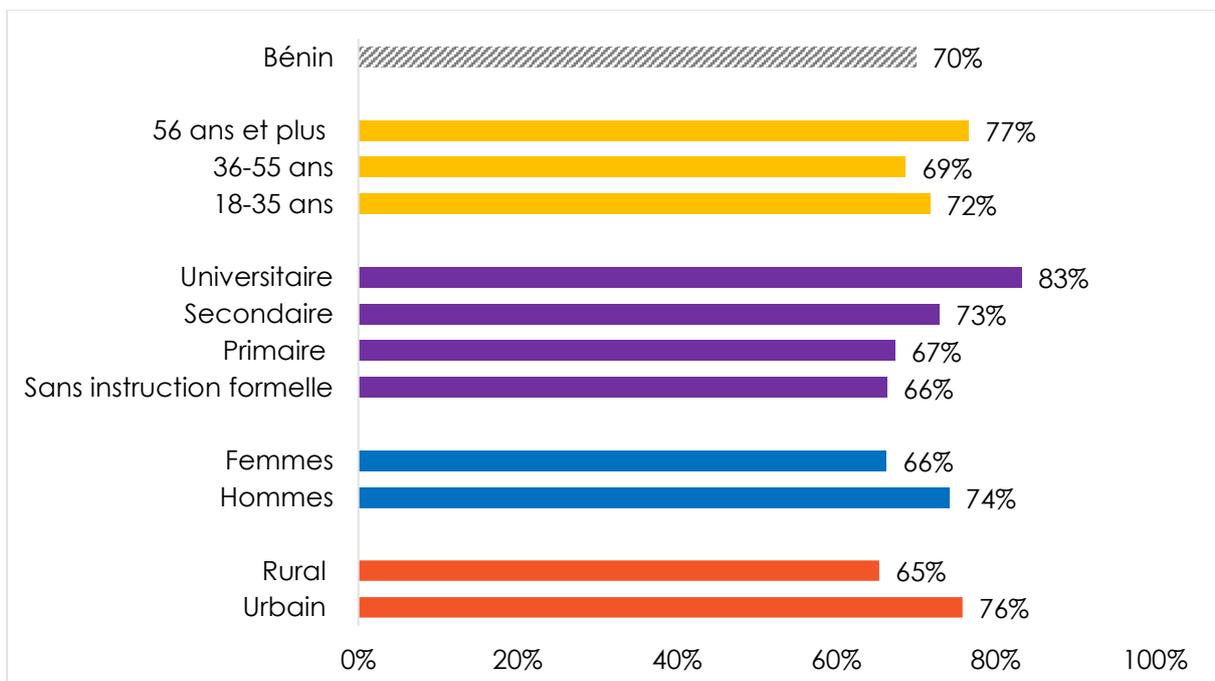
En comparaison avec d'autres pays de la région, le Bénin se place en premier rang, bien devant le Burkina Faso (34%), le Niger (24%), et les autres (Figure 3).

Figure 1: Niveau de la corruption | Bénin | 2014-2020



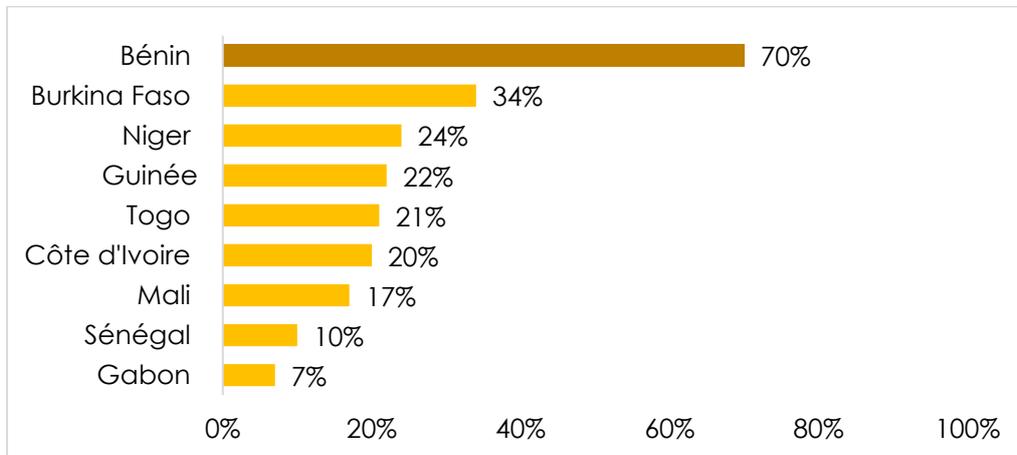
Question posée aux répondants: A votre avis, le niveau de la corruption a-t-il augmenté, diminué, ou est-il resté pareil dans ce pays pendant l'année écoulée?

Figure 2: Baisse du niveau de la corruption | par groupe socio-démographique | Bénin | 2020



Question posée aux répondants: A votre avis, le niveau de la corruption a-t-il augmenté, diminué, ou est-il resté pareil dans ce pays pendant l'année écoulée? (% de ceux qui disent « quelque peu diminué » ou « beaucoup diminué »)

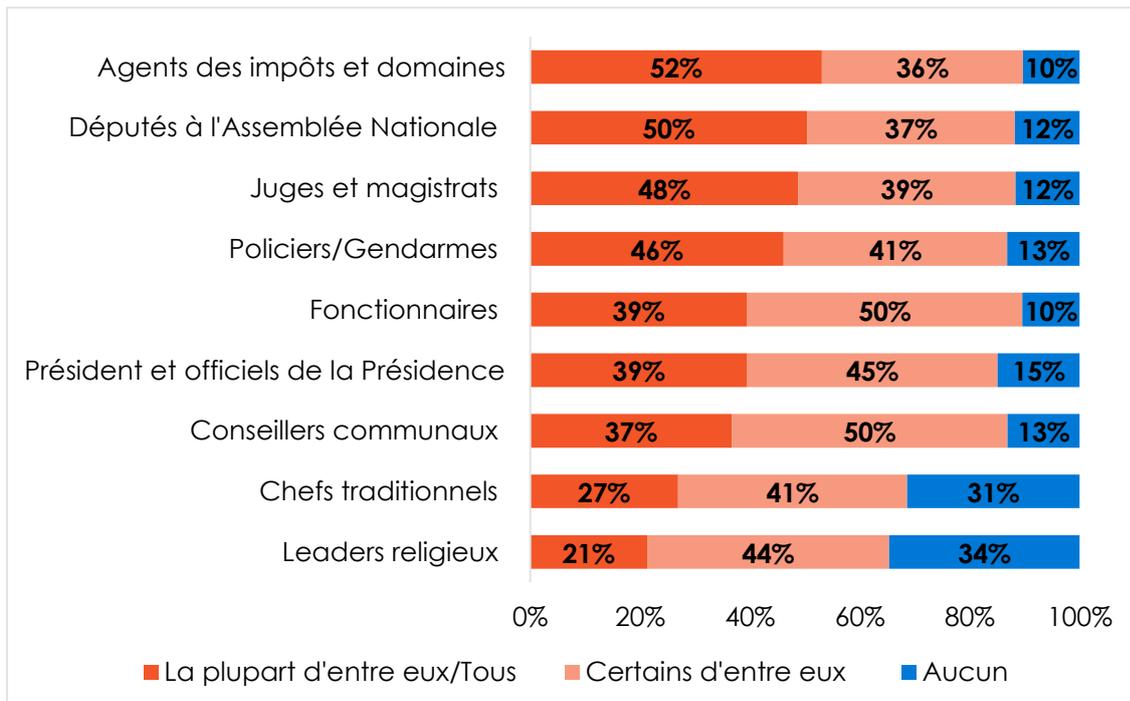
Figure 3: Baisse du niveau de la corruption | 9 pays | 2020



Question posée aux répondants: A votre avis, le niveau de la corruption a-t-il augmenté, diminué, ou est-il resté pareil dans ce pays pendant l'année écoulée? (% de ceux qui disent « quelque peu diminué » ou « beaucoup diminué »)

Environ la moitié des Béninois affirment que « la plupart » ou « tous » les agents des impôts et de domaines (52%), des députés à l'Assemblée Nationale (50%), des juges et magistrats (48%), et des policiers et gendarmes (46%) sont impliqués dans des affaires de corruption (Figure 4). En revanche, les leaders religieux (21%) et les chefs traditionnels (27%) sont considérés moins corrompus.

Figure 4: Leaders et institutions impliquées dans les affaires de la corruption | Bénin | 2020

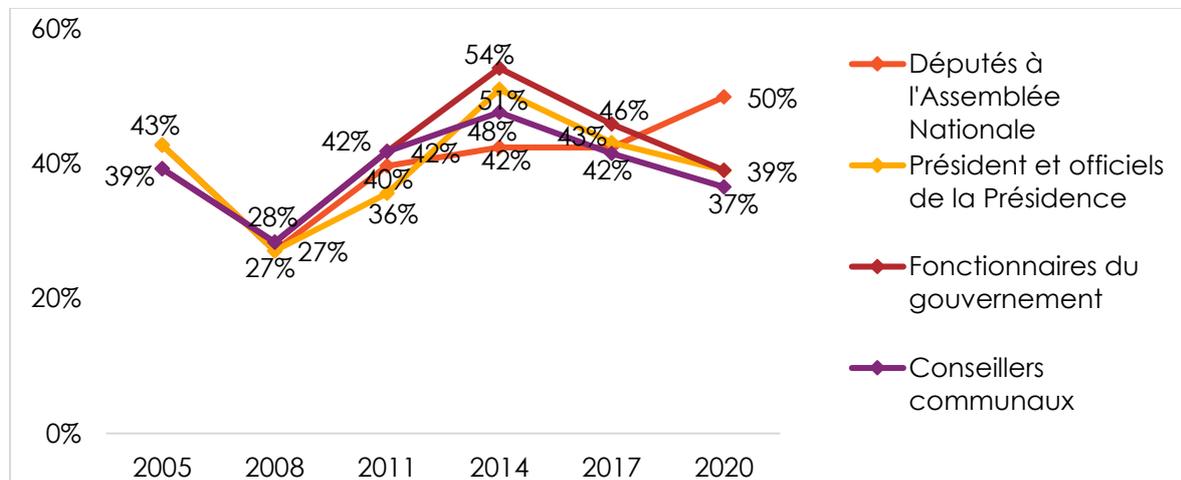


Question posée aux répondants: Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer?

L'analyse dans le temps montre que la corruption perçue auprès des députés de l'Assemblée Nationale, des fonctionnaires du gouvernement, des officiels de la Présidence, et des conseillers communaux était en hausse continue entre 2008 et 2014. De 2014 à ce jour, tandis que la corruption perçue est généralement en baisse, elle continue à monter au sein des députés, passant de 42% en 2014 à 50% en 2020 (Figure 5).

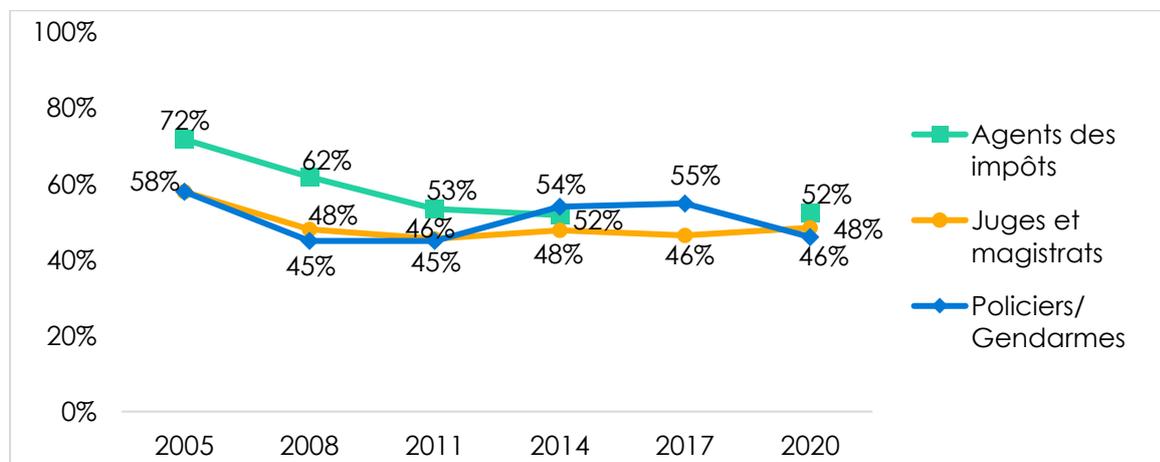
Concernant les juges/magistrats et les agents des impôts, la tendance depuis 2005 démontre que la corruption perçue est en baisse bien que les proportions varient faiblement entre les années (Figure 6). Par exemple, en 2005, 58% des répondants ont estimé que « la plupart » ou « tous » les juges et magistrats sont impliqués dans les affaires de corruption. Cette proportion a baissé à 48% en 2008 et est restée stable jusqu'à la plus récente enquête. Dans le même ordre, la corruption perçue au sein des agents des impôts a baissé de 72% en 2005 à 52% en 2020. Quant à la police, la variation est plus prononcée, entre 58% et 45%.

Figure 5: Corruption dans les institutions politiques | Bénin | 2005-2020



Question posée aux répondants: Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer? (% de ceux qui disent « la plupart » ou « tous »)

Figure 6: Corruption parmi les agents des impôts, juges/magistrats, et policiers | Bénin | 2005-2020

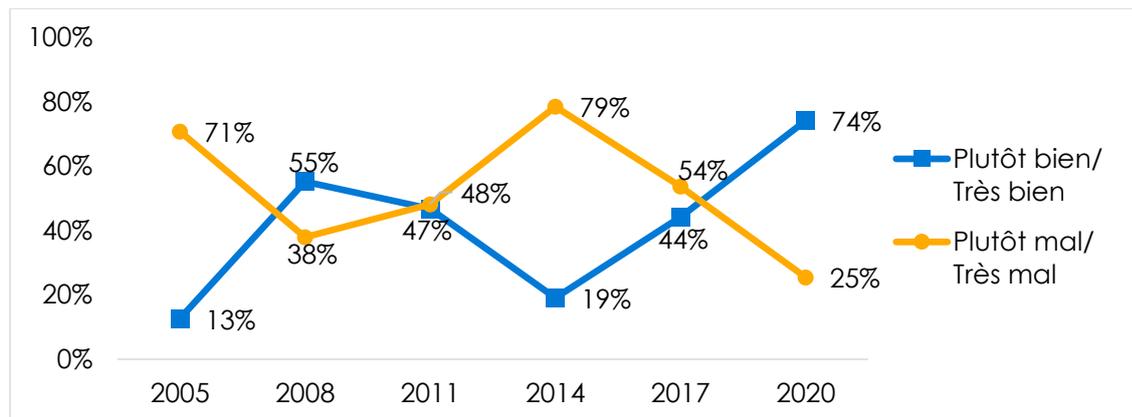


Question posée aux répondants: Selon vous, combien des personnes suivantes sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer? (% de ceux qui disent « la plupart » ou « tous »)

La lutte contre la corruption

L'enquête de 2020 permet de noter une forte appréciation positive des efforts du gouvernement à juguler le phénomène au sein de l'administration publique. En effet, les trois quarts (74%) des Béninois affirment que la performance du gouvernement dans la lutte contre la corruption est « plutôt » ou « très » bonne – une amélioration de 55 points de pourcentage depuis 2014 (19%) (Figure 7).

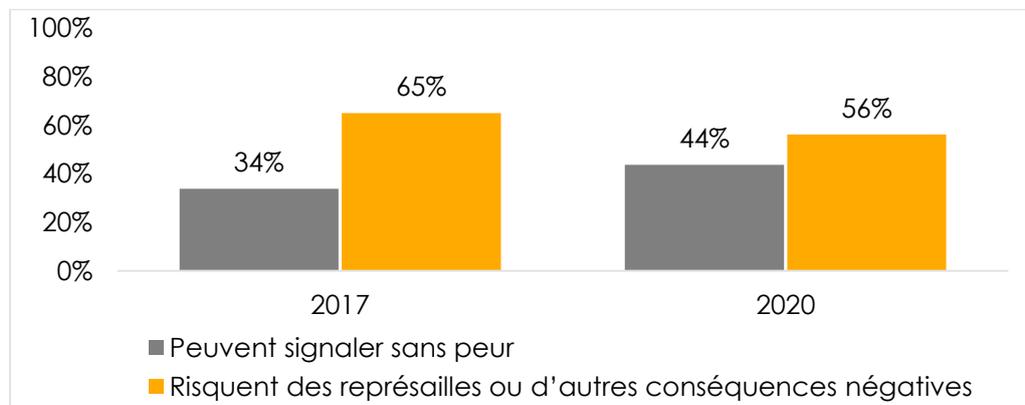
Figure 7: Lutte contre la corruption au sein de l'administration publique | Bénin | 2005-2020



Question posée aux répondants: Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond à la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer?

Si la dénonciation de cas ou d'expérience de la corruption constitue une approche primaire de lutte contre le phénomène, ceux qui parlent risquent aussi la possibilité de représailles. En comparant les statistiques des deux plus récentes enquêtes, il ressort que la proportion de citoyens béninois estimant qu'ils peuvent dénoncer des actes de corruption sans peur a augmenté de 10 points de pourcentage entre 2017 (34%) et 2020 (44%). Cependant, la majorité (56%) pensent toujours que les gens risquent des représailles ou d'autres conséquences négatives s'ils en parlent (Figure 8).

Figure 8: Les gens peuvent-ils dénoncer la corruption sans peur? | Bénin | 2020



Question posée aux répondants: Dans ce pays, les citoyens ordinaires peuvent-ils signaler les actes de corruption sans peur, ou risquent-ils des représailles ou d'autres conséquences négatives quand ils parlent?

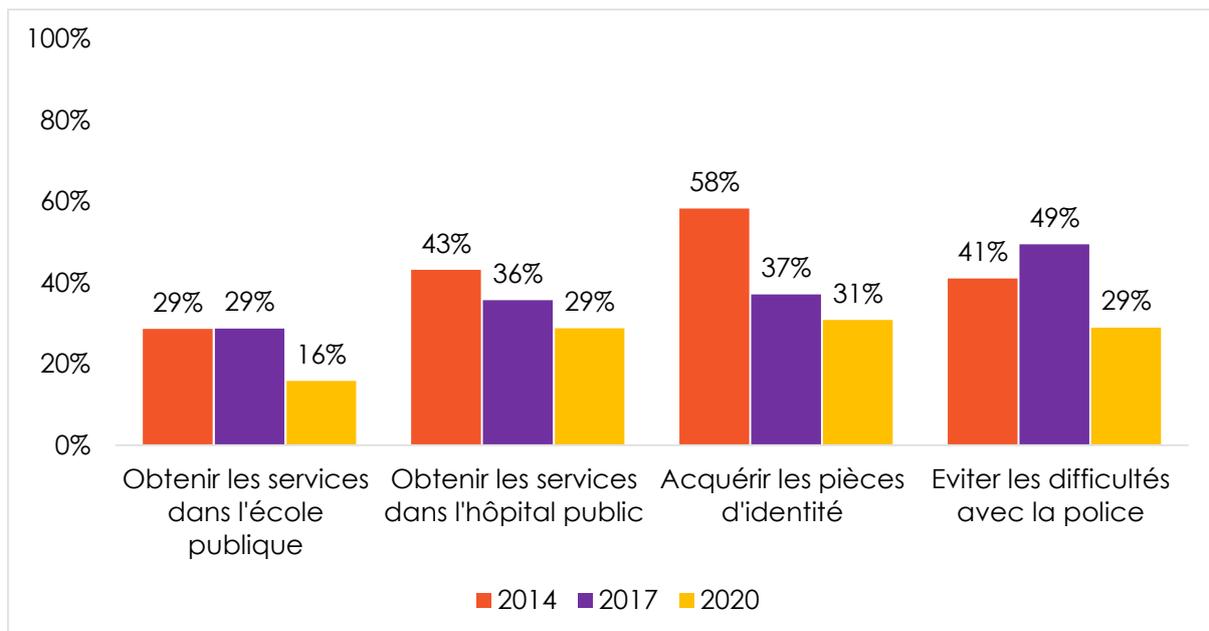
Accès aux services publics et expérience de corruption

Si la performance gouvernementale dans la lutte contre la corruption est alors approuvée, il est autant pertinent d'apprécier les facettes de la corruption lorsqu'elle survient entre les demandeurs de service et les fonctionnaires de l'administration publique.

L'analyse des récentes données indique que les Béninois ont beaucoup moins de difficultés pour obtenir des services publics auxquels ils font recours en comparaison aux années précédentes. Par exemple, parmi ceux qui ont essayé d'obtenir un document d'identité (un extrait de naissance, un permis de conduire, un passeport, une carte d'électeur, ou une autorisation officielle du gouvernement) au cours de l'année précédant l'enquête, 31% affirment qu'il leur était « difficile » ou « très difficile » de l'avoir, comparé à 37% en 2017 et 58% en 2014 (Figure 9).

Dans le même ordre d'idée, les demandes de service auprès des écoles publiques étaient moins contraintes, avec 16% de cas en 2020 contre 29% en 2017 et 2014 qui rapportent des difficultés.

Figure 9: Difficulté d'accès aux services publics | Bénin | 2014-2020



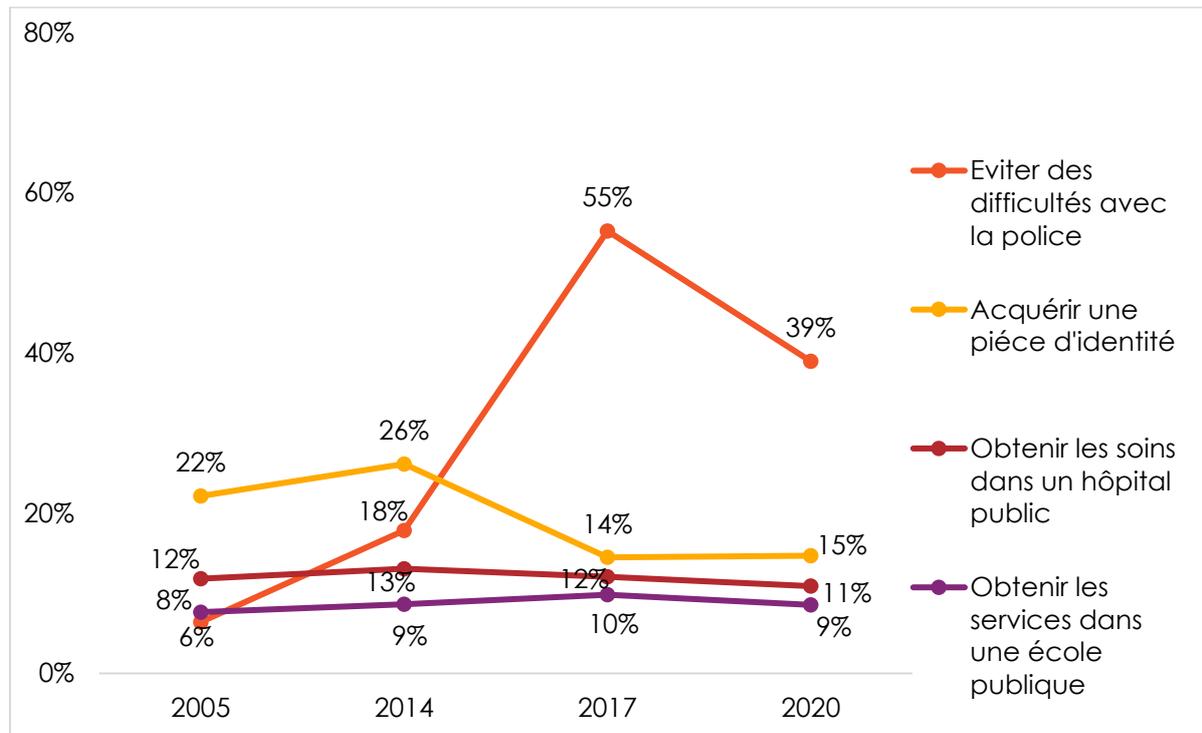
Question posée aux répondants qui ont eu affaire à certains services publics au cours de l'année écoulée: Était-ce facile ou difficile d'obtenir l'assistance dont vous aviez besoin? (% qui disent « difficile » ou « très difficile ») (Les répondants qui n'ont pas eu affaire à ces services sont exclus.)

Si la difficulté d'obtenir certains services diminue, cette situation pourrait augurer d'une baisse de cas de corruption où les requérants se sentiraient obligés de payer un pot-de-vin ou faire un cadeau ou une faveur à un agent afin d'obtenir les services dont ils ont besoin.

En pratique, environ quatre Béninois sur 10 (39%) qui ont eu affaire à la police dans des situations comme les postes de contrôle ou lors d'une enquête au cours des 12 derniers mois affirment avoir dû verser un pot-de-vin, bien que cela dénote une baisse par rapport à 2017 (55%) (Figure 10). Pour l'obtention d'un document d'identité, la proportion des citoyens qui ont dû donner un pot-de-vin est de 15%, une baisse de 11 points de pourcentage par rapport à 2014 (26%).

Pour ce qui est des services auprès des personnels des écoles publiques (9%) et auprès des agents de soins médicaux (11%), les proportions qui ont dû verser un pot-de-vin restent relativement stables.

Figure 10: Expériences de corruption | Bénin | 2005-2020



Questions posées aux répondants qui ont eu affaire à certains services publics au cours de l'année écoulée: Combien de fois, le cas échéant, avez-vous dû verser des pots-de-vin, faire un cadeau ou une faveur à:

[Un enseignant ou dirigeant d'école/un agent de santé ou un employé de la clinique ou de l'hôpital/un agent du gouvernement] afin d'obtenir le service dont vous aviez besoin?

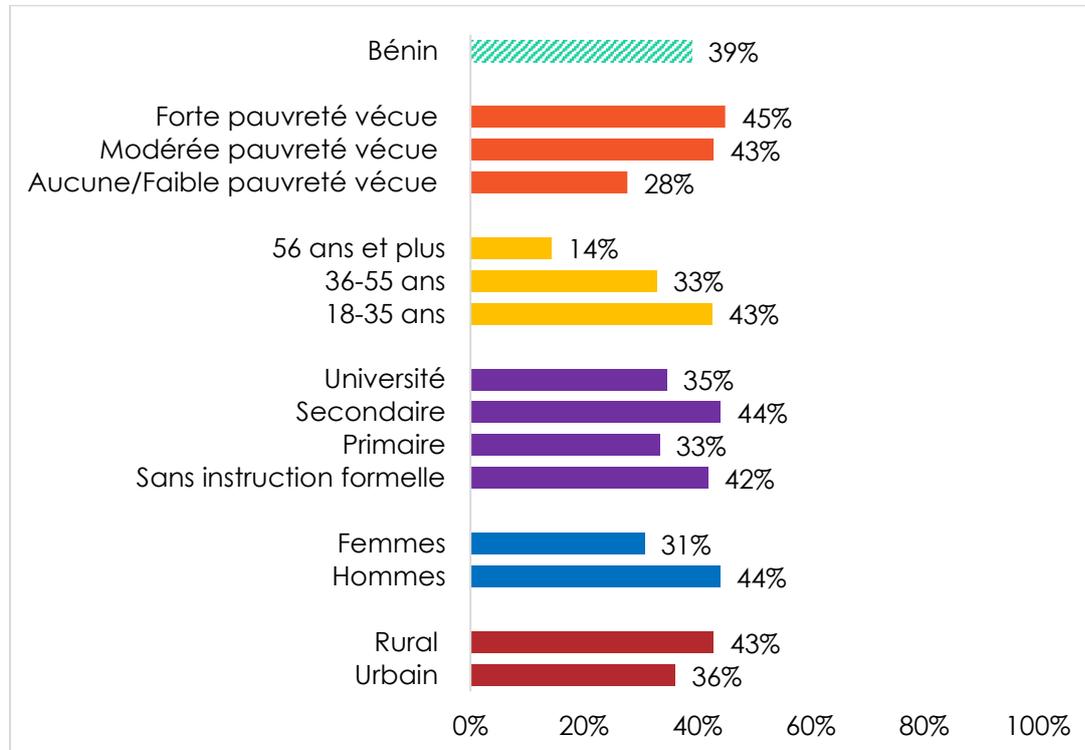
Un agent de police afin d'éviter des difficultés lors d'une rencontre comme les postes de contrôle, au cours des arrêts de contrôle d'identité, ou lors d'une enquête?

(% de ceux qui disent « ou une ou deux fois », « quelques fois », ou « souvent ») (Les répondants qui n'ont pas eu affaire à ces services sont exclus.)

Les disparités socio-démographiques permettent de dire qu'afin d'éviter des difficultés avec la police, les citoyens pauvres² (45%) sont plus obligés de verser des pots-de-vin que les mieux nantis (28%) (Figure 11). De même, les jeunes (43% des 18 à 35 ans) sont plus vulnérables que leurs aînés à la corruption pour éviter des difficultés avec la police (14% des 56 ans et plus). En plus, les hommes (44%) et les habitants du milieu rural (43%) sont plus obligés de verser des pots-de-vin que les femmes (31%) et les urbains (36%).

² L'Indice de la Pauvreté Vécue d'Afrobarometer mesure les niveaux de privation matérielle des répondants en demandant à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture pour manger à sa faim, assez d'eau pour les besoins domestiques, les soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) au cours de l'année précédente. Voir Mattes (2020) pour plus d'informations sur la pauvreté vécue.

Figure 11: Paiement des pots-de-vin pour éviter des difficultés avec la police
 | par groupe socio-démographique | Bénin | 2020



Question posée aux répondants qui ont eu affaire à la police dans des situations comme les postes de contrôle ou lors d'une enquête au cours des 12 derniers mois: Combien de fois, le cas échéant, avez-vous dû verser des pots-de-vin, faire un cadeau ou une faveur à un agent de police afin d'éviter des difficultés lors de ce genre de rencontre? (% de ceux qui disent « une ou deux fois », « quelques fois », ou « souvent ») (Les répondants qui n'ont pas eu affaire à la police sont exclus.)

Relation entre la corruption et le développement

Comme le confirment bien d'auteurs, la corruption est préjudiciable au développement économique, politique, et social (Shleifer & Vishny, 1993; Mauro, 1996). La corrélation entre la corruption et le développement est illustrée par les graphiques ci-dessous mettant en relation le niveau de corruption mesuré par l'Indice de la Perception de la Corruption (IPC) de Transparency International (2019) et le niveau de bien-être économique d'un pays mesuré par le produit intérieur brut (PIB) par habitant (Banque Mondiale, 2019).

Des deux cas de figure mis en exergue il ressort que les pays ayant un meilleur indicateur de bien-être sont ceux où la corruption est la plus faible (indiquée par un score élevé de l'IPC). Par exemple, dans la Figure 12, le Luxembourg a un score de corruption de 88 (traduisant un pays à faible niveau de corruption selon les calculs de Transparency International) et un PIB très élevé. Les pays de cette catégorie s'opposent au Niger, Togo, Bénin, et d'autres pays en voie de développement, caractérisés par un score de l'IPC relativement faible et un taux de bien-être aussi faible.

Dans le même ordre, certains pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) illustrent la corrélation entre faible score de l'IPC (correspondant à un niveau élevé de corruption) et faible niveau de bien-être économique (Figure 13).

Figure 12: Relation entre la corruption et la croissance: Contraste entre pays développés et ceux en voie de développement

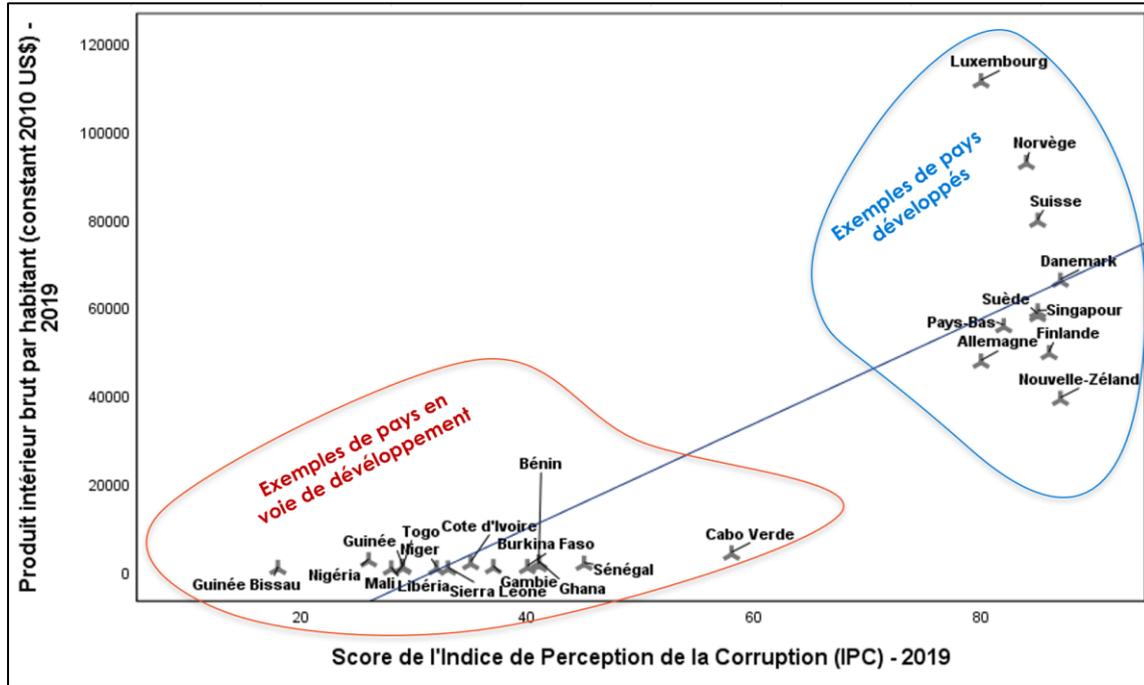
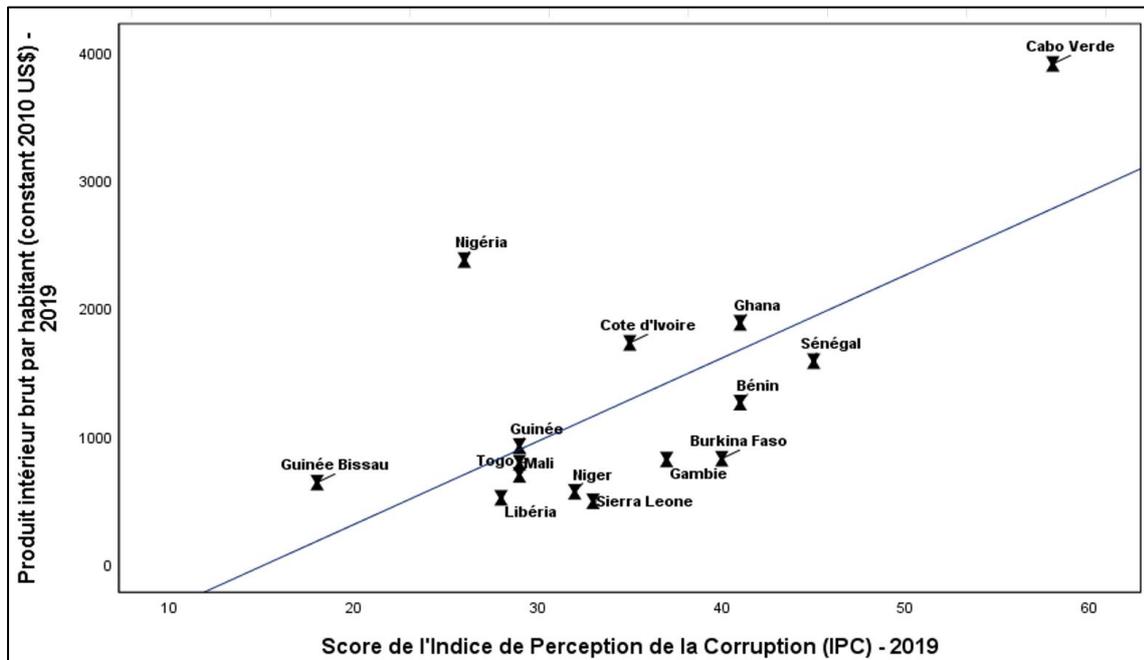


Figure 13: Relation entre la corruption et la croissance: Cas des pays de la CEDEAO



Conclusion

Ces résultats mettent en évidence des progrès notables dans la lutte contre la corruption au Bénin. Dans leur grande majorité, les Béninois non seulement approuvent les efforts du gouvernement mais estiment également que le niveau de la corruption a diminué – un résultat assez rare dans les enquêtes d'Afrobarometer.

La corruption perçue au sein de la Présidence de la République et auprès des fonctionnaires et des conseillers communaux est en baisse, même si celle auprès des députés à l'Assemblée Nationale augmente.

Certes qu'il existe des défis à adresser, dont l'exigence du paiement des pots-de-vin pour accéder aux services publics – surtout à la police – et la peur des populations des représailles si elles s'engagent dans la lutte en dénonçant des cas spécifiques. Néanmoins, les décideurs peuvent trouver dans ces voix des encouragements à plus d'efforts contre ce fléau.

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez
visiter notre outil d'analyse en ligne au
www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption. (2021). Mission et objectif.
- Banque Africaine de Développement. (2015). Journée internationale de lutte contre la corruption: La BAD appelle à une action plus forte en Afrique.
- Banque Mondiale. (2001). World development report 2000/2001: Attacking poverty. New York: Oxford University Press.
- Banque Mondiale. (2019). World development indicators.
- Bayouhd, M. (2006). Déterminants macroéconomiques de la corruption. Rapport de recherche présenté à la Faculté des Etudes Supérieures, Université de Montréal.
- Mattes, R. (2020). Pauvreté vécue à la hausse en Afrique: Fin d'une décennie d'amélioration du niveau de vie. Document de Politique No. 62 d'Afrobarometer.
- Mauro, P. (1995). Corruption and growth. *Quarterly Journal of Economics*, 110(3), 681-712.
- Mauro, P. (1996). The effects of corruption on growth, investment, and government expenditure: A cross-country analysis. Document de Travail 96/98, Fonds Monétaire International.
- République du Bénin. (2011). Lois L2011-020 - Loi N° 2011-020 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin.
- Shleifer, A. & Vishny, R. W. (1993). Corruption. *Quarterly Journal of Economics*, 108(3), 599-617.
- Transparency International. (2019). L'indice de perception de la corruption 2019.
- Transparency International. (2020). L'indice de perception de la corruption 2020.
- Wei, S.-J. (1999). Corruption in economic development: Beneficial grease, minor annoyance, or major obstacle. Policy Research Working Paper 2048, Banque Mondiale.

Romarc Samson est associé de recherche à l'Innovante Recherche en Economie et Gouvernance (IREG). Email: samsonromarc@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherche. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) (University of Nairobi au Kenya). Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 8ème round d'Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de la Fondation Mo Ibrahim, d'Open Society Foundations, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain de la Paix, du National Endowment for Democracy, de la Délégation de l'Union Européenne à l'Union Africaine, de Freedom House, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda, de GIZ, et de Humanity United.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos publications à #VoicesAfrica.



Dépêche No. 445 d'Afrobarometer | 27 avril 2021